

Délibération n°231215_53

Séance du Conseil d'administration du 15 décembre 2023

Nombre de membres composant le conseil (effectif statutaire) : 28

Nombre de membres en exercice : 28

Membres présents : 12

Membres représentés : 2

Quorum : 14

Pour :

DÉCISION

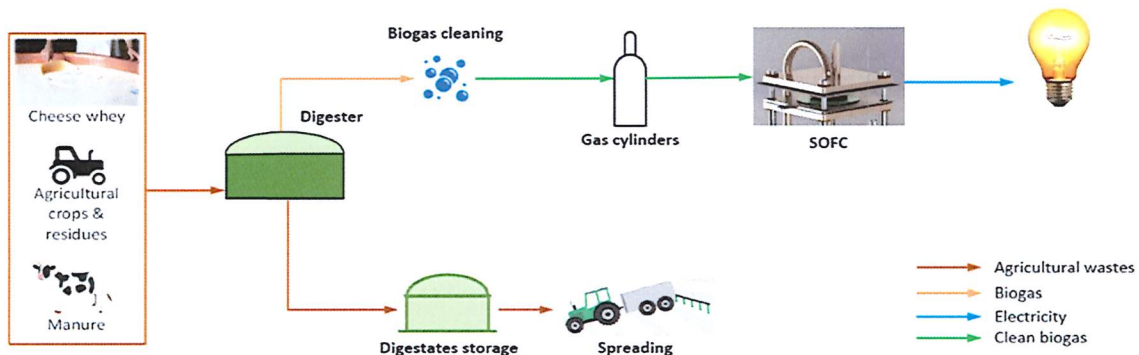
AVIS

INFORMATION

Validation du PROJET INETTEG VI-A FRANCE-SUISSE 2021-2027 « ELECTRIVERT »

Considérant que le projet ELECTRIVERT a pour objectif de valoriser l'énergie disponible apportée par la biomasse (principalement le biogaz) et de promouvoir sa conversion en électricité par des systèmes de pile à combustible SOFC. Un état des lieux concernant la production, la valorisation et la distribution de biogaz sur le territoire de coopération Interreg CH-FR, sera dressé. Les objectifs des deux pays concernant la distribution et la promotion du biogaz pourront ainsi être exposés et comparés. Le but final est de sensibiliser les acteurs de ces filières afin de créer des nouveaux producteurs de biogaz et de multiplier l'installation de piles à combustible dans les habitations permettant de transformer la biomasse en électricité verte et en chaleur utilisée sur place.

➤ **Schéma de principe du projet**



Considérant que les partenaires sont les suivant :

France : Synops conseil, Université de Bourgogne, Université de Technologie de Belfort-Montbéliard,

Suisse : Fiaxell Sarl, Celectis Sarl, Haute Ecole d'Ingénierie et de Gestion du Canton de Vaud, Haute Ecole d'Ingénierie de Sion,

Considérant le budget prévisionnel ci-dessous :

France : 565 k€ (aide 452 k€)

Suisse : 510 k€ (aide 305 k€)

Considérant le budget prévisionnel pour l'UTBM ci-dessous :

DEPENSES	Montant	RESSOURCES	Montant	%
Personnel (Charges comprises)	138 075,20	FEDER	182 398,21	80,0%
Permanents UTBM	78 075,20			
Contractuels recrutés spécifiquement pour le projet	60 000,00			
Frais externes	69 211,28	Autofinancement UTBM	45 599,55	20,0%
Frais de déplacements	20 711,28			
Frais extérieurs	4 800,00			
Equipements	43 700,00			
Frais de bureau et frais administratifs (15% des frais de personnel)	20 711,28			
Total des dépenses	227 997,76	Total des ressources	227 997,76	100%

Le Conseil d'administration

DECIDE

- D'approuver le projet INETTEG VI-A France-SUISSE 2021-2027 « ELECTRIVERT » ainsi que son budget prévisionnel et son plan de financement.



Abstention(s) : 1

Votants : 14

Blanc(s) ou nul(s) en cas de vote à bulletin secret : 0

Suffrages exprimés : 13

Pour : 13

Contre : 0

La présente délibération est adoptée.

Fait à Sevenans,
Le Directeur
Ghislain MONTAVON

